



COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, 13 février 2014

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé et est également annoncé conformément aux dispositions de la loi grecque 3340/2005.

Cours des actions de Viohalco SA au moment de son introduction sur le Main Market de l'Athens Exchange

Suite au communiqué de presse de Viohalco SA du 12 février 2014 concernant l'approbation de la cotation secondaire de toutes les actions de la société et le commencement de leur négociation sur le *Main Market* de l'Athens Exchange le 14 février 2014, Viohalco SA annonce que le prix auquel la négociation de ses actions sur le *Main Market* de l'Athens Exchange débutera sera égal au prix de clôture de l'action de la société sur Euronext Brussels le 13 février 2014 (i.e., 3,75 EUR).

A propos de Viohalco SA

Viohalco SA est la société-mère du groupe Viohalco et détient des participations dans approximativement 90 sociétés, dont sept sont admises à la cote à la bourse d'Athènes. Les filiales du groupe ont des sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, où presque 8.000 personnes sont employées. Ces filiales sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, cuivre et aluminium et génèrent un chiffre d'affaire annuel de plus de 3 milliards d'euros. De plus, le groupe possède d'importants biens immobiliers en Grèce et a développé certains de ses biens immobiliers dans le cadre de projets de promotion immobilière. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consulter notre site internet à l'adresse www.viohalco.com.